

Règlement pour les offres de cours à l'ESSB

Annonce

Les cours sont annoncés sur le site www.schwimmbad-murten.ch et sur le panneau d'information sur place.

Inscription

L'inscription et le paiement des cours se font sur le site [www.schwimmbad-murten.ch/ Cours](http://www.schwimmbad-murten.ch/Cours). Les cours peuvent également être réservés à la caisse pendant les heures d'ouverture et doivent être payés directement. L'inscription est obligatoire. L'inscription et le paiement des cours privés (1 à 3 participants) se font uniquement à la caisse.

Entrée

L'entrée à la piscine n'est PAS comprise dans les frais de cours. Les entrées ou les abonnements peuvent être achetés via la boutique en ligne ou à la caisse.

Empêchement des participants aux cours

En cas d'empêchement des participants au cours, les frais de cours doivent être payés ou ne sont pas remboursés. Sur présentation d'un certificat médical valable, les frais de cours au prorata sont remboursés au moyen d'un bon. Aucune avance ou rattrapage ne sera autorisé.

Vêtements/ équipement

Les participants sont tenus d'apporter leurs maillots de bain et éventuellement leur équipement (p. ex. pour l'aqua-fit). Les vêtements de bain et/ou l'équipement peuvent également être achetés à la caisse.

Assurance

L'assurance est l'affaire des participants.

Annulation de leçons/cours

Si une leçon ou un cours doit être annulé(e), soit une date de remplacement/un cours de substitution est fixé(e), soit les frais de cours proportionnels sont remboursés au moyen d'un bon.

Droit à la réservation dans les cours suivants

Il n'existe pas de droit automatique à une place libre dans un cours de suite.

Dispositions particulières pour les cours de natation pour enfants

Les cours de natation pour enfants sont destinés aux enfants à partir de 5 ans. Les enfants reçoivent un badge à la fin du cours après avoir réussi le test. Celui-ci donne le droit de s'inscrire au cours du niveau supérieur.

En cas de doute sur la classification, il est possible de réserver une leçon privée (voir l'offre de leçons privées).

Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'au début et à la fin de la leçon de natation. Les parents qui accompagnent leurs enfants dans la salle doivent porter un maillot de bain et payer l'entrée.

L'accompagnement des enfants jusqu'aux vestiaires est gratuit. Il est également possible d'attendre les enfants au restaurant.

Dispositions pour les cours privés

Les cours privés sont convenus directement avec l'entraîneur. Les cours sont payés à la caisse avant le début de la leçon. En cas d'empêchement, merci de prévenir 24 heures à l'avance. Une absence non excusée sera facturée à 100 %.